

Plaidoyer pour structurer la vie associative locale

PLF 2024

Renforcer
les Mouvements
associatifs régionaux.

CE QU'ON Y TROUVE

DES ÉLÉMENTS POUR
COMPRENDRE
LE RÔLE-CLÉ
DES MOUVEMENTS
ASSOCIATIFS
RÉGIONAUX ET
DES PROPOSITIONS
POUR MIEUX
LES SOUTENIR.

→ **LE MOUVEMENT ASSOCIATIF EST LE
PORTE-VOIX DE LA VIE ASSOCIATIVE.**

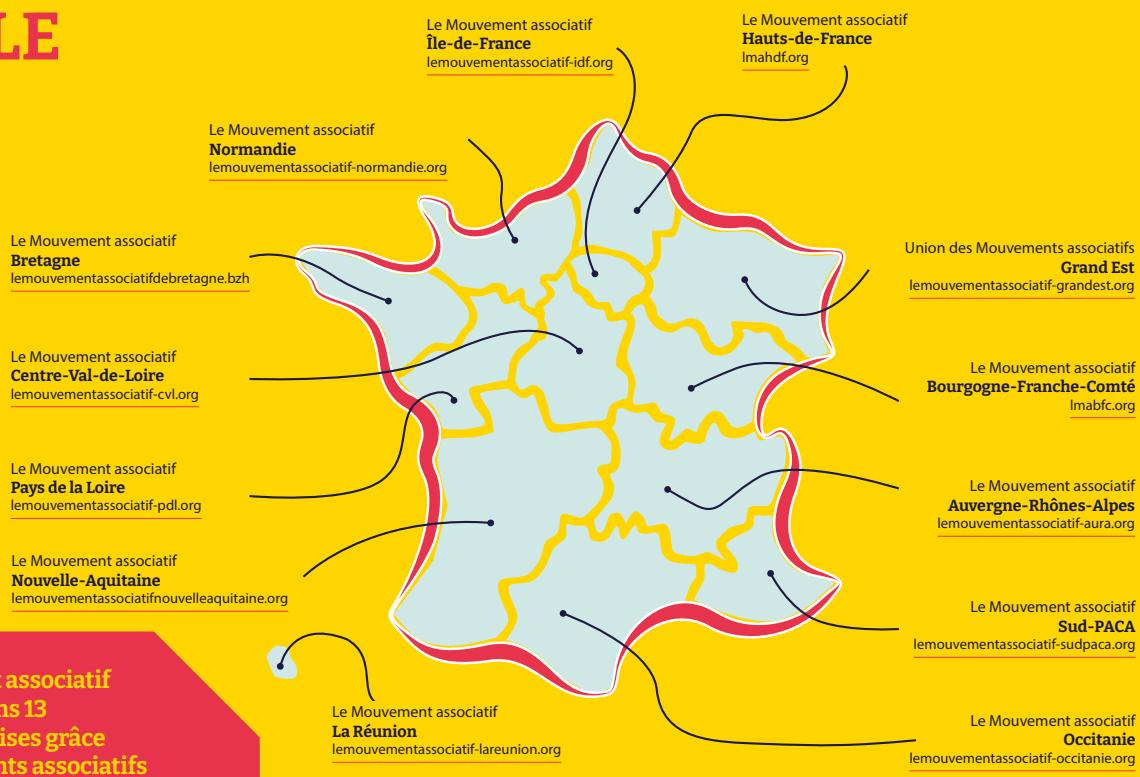


Il représente plus d'1 association sur 2 en France.

Par le biais de ses membres, il couvre différents champs d'activités : sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement, défense des droits, tourisme social...

Son ambition est de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine.

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX STRUCTURENT, DÉVELOPPENT ET ANIMENT AVEC LEURS MEMBRES LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

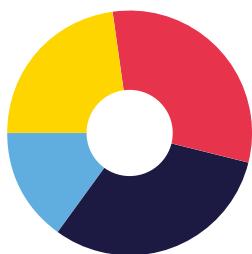


Le Mouvement associatif est présent dans 13 régions françaises grâce aux Mouvements associatifs régionaux. Leur rôle est essentiel: ils travaillent, au cœur des territoires, au développement et à la structuration de la vie associative locale.

En chiffres

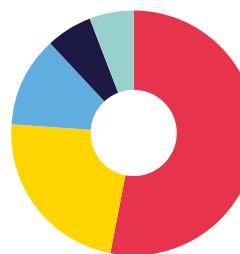
3,7 ETP en moyenne par Mouvement associatif régional
208 têtes de réseaux associatifs (fédérations, coordinations, regroupements...) adhérentes aux Mouvements associatifs régionaux

Budget 2021 des Mouvements associatifs régionaux



- entre 42 000 et 55 000
- entre 55 000 et 250 000
- entre 250 000 et 400 000
- entre 400 000 et 850 000

Nombre d'ETP par Mouvement associatif régional



- entre 0 et 2
- entre 2 et 3
- entre 3 et 6
- entre 6 et 10
- plus de 10

→ 4 GRANDES MISSIONS GUIDENT L'ACTION DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

en cohérence et complémentarité
avec le travail mené à l'échelle nationale

→ **1** **Porter les enjeux de la vie associative**

- Travailler à la construction d'une politique locale de vie associative ambitieuse (ex : chartes des engagements réciproques)
- Permettre aux associations locales de se mobiliser et de porter une parole collective
- Renforcer la vie démocratique et la citoyenneté en favorisant l'engagement associatif

→ **2** **Animer les dynamiques associatives**

- Représenter les associations au sein d'instances régionales (Commissions régionales FDVA, comités régionaux DLA, CESER, CRESS, cellule de crise COVID)...
- Offrir aux associations et à leurs partenaires des lieux d'échanges et de travail collectif sur des enjeux partagés
- Nourrir la réflexion des acteurs associatifs

→ **3** **Accompagner les associations**

- Faciliter la transformation des pratiques au sein des associations (ex : Renforcer la transition numérique des associations)
- Permettre une culture professionnelle associative commune
- Informer les associations sur les évolutions les impactant

→ **4** **Rendre visible l'action associative**

- Valoriser le travail mené au sein des associations
- Rendre compte de l'apport des associations à la société

→ 3 EXEMPLES D' ACTIONS STRUCTURANTES PORTÉES PAR LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

en cours de déploiement à l'échelle nationale

1 Guid'asso



Les Mouvements associatifs régionaux jouent un rôle moteur dans la mise en place de Guid'Asso, le réseau national d'appui à la vie associative. Ce dispositif permet à une association de trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions. Il est né d'une initiative portée par Le Mouvement associatif Hauts-de-France, visant à organiser le réseau des acteurs de l'accompagnement des associations avant d'être déployé en Nouvelle-Aquitaine et en Centre-Val-de-Loire puis à l'ensemble des régions.

Guid'asso est l'illustration parfaite d'une collaboration entre les Mouvements associatifs régionaux et les services de l'Etat. Le Mouvement associatif a partagé un constat sur les problématiques d'accompagnement et a proposé une réponse concrète, rendue opérationnelle grâce à ce travail partenarial. Cette approche permet aujourd'hui de nourrir une politique publique de soutien et d'accompagnement à la vie associative régionale tout en gardant une analyse fine des territoires par l'implication des Mouvements associatifs régionaux.

D'ici 2024, tous les Mouvements associatifs seront pleinement engagés dans le dispositif.

- équité territoriale
- accompagnement des associations
- structuration de la vie associative locale

+ de 400 structures et dispositifs d'accompagnement pour les associations
labellisés en Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val-de-Loire

2 Les portails régionaux de formation des bénévoles



Il s'agit de plateformes numériques dont l'objectif est de faciliter l'accès à la formation des bénévoles et dirigeants associatifs. L'outil se veut simple, efficace et doit permettre aux bénévoles de trouver en quelques clics et près de chez eux une formation sur différents thèmes de la vie associative : fonctionnement d'une association, communication, citoyenneté, vivre-ensemble, laïcité, méthodologie de projet, etc. Pour cela, on trouve sur chaque portail un catalogue des formations disponibles avec des critères de recherche, une cartographie des structures du territoire proposant des formations et un agenda avec les dates et les thèmes des prochaines sessions. Les formations en ligne sont proposées par des associations, d'autres structures de l'ESS, des universités et des institutions publiques (Etat et collectivités territoriales).

Actuellement, 7 Mouvements associatifs régionaux proposent un portail de formation des bénévoles : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Sud-PACA, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France.

- équité territoriale
- promotion de l'engagement bénévole
- visibilité de l'offre de formation régionale d'intérêt général
- montée en compétences des bénévoles associatifs

Selon une étude de Recherches & Solidarités réalisée en 2022 :

32% des bénévoles présentent des attentes en matière de formation

46% des bénévoles actifs estiment que l'accès à de nouveaux droits, tels que le droit à la formation, serait un signe de reconnaissance de leur engagement



3 Les observatoires locaux/régionaux de la vie associative

Ces observatoires rassemblent des acteurs associatifs qui ont pour volonté commune de renforcer leur connaissance de l'écosystème associatif de leur territoire pour répondre au mieux aux besoins des associations. Les observatoires locaux/régionaux de la vie associative produisent des données, des enquêtes, des analyses accessibles à tous. Les panoramas qu'ils dressent sont des atouts majeurs pour identifier les spécificités du territoire, mais aussi les leviers d'actions nécessaires à la structuration de la vie associative locale.

À ce jour, il y a 5 Mouvements associatifs régionaux qui ont initié une démarche d'observation de la vie associative locale ou régionale : Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est, Centre-Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Comté :

- meilleure connaissance et compréhension de l'écosystème associatif local
- promotion de l'impact des acteurs associatifs sur le territoire
- co-construction de connaissance

2 observatoires opérationnels

3 observatoires en développement

20 réseaux associatifs impliqués sur les observatoires opérationnels

→ 3 EXEMPLES DE PROJETS INNOVANTS DÉVELOPPÉS PAR LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

qui pourraient être essaimés à l'échelle nationale

1 Univ'asso

Ce programme régional de recherche participative sur le fait associatif est porté par Le Mouvement associatif Haut-de-France, en partenariat avec l'Institut français du Monde associatif. Univ'asso forme et accompagne des groupes de recherche mixtes (associations et chercheurs) pour produire de la connaissance utile sur le fait associatif notamment autour de 4 thématiques : les modèles socioéconomiques, la gouvernance, l'évaluation et les relations aux pouvoirs publics.

Ce projet permet à la fois de renforcer les coopérations entre les associations et le monde de la recherche, de renforcer l'accès à la connaissance des associations et de produire de nouvelles connaissances sur le monde associatif.

- rapprochement entre milieu associatif et recherche à l'échelle de la région
- développement et valorisation des connaissances sur le monde associatif
- renforcement de la vision prospective des associations



Entre 2021 et 2022, en Hauts-de-France :

3 projets de recherche accompagnés

12 partenariats avec des institutions scientifiques académiques et du tiers-secteur de la recherche

20 membres issus des pouvoirs publics, des mondes de la recherche et associatifs

2 Prév'asso



En 2022 en Occitanie :

85 associations accueillies, dont
35% avec risque de cessation immédiate, 44% avec un risque de cessation dans les 12 mois et 21% avec des fragilités moins urgentes (associations réorientées)

71 associations accompagnées (+31% par rapport à 2021)

586 emplois consolidés sur les 632 emplois menacés

Ce programme d'accompagnement est porté par Le Mouvement associatif Occitanie et France Active MPA Occitanie, en partenariat avec la Région Occitanie. Prev'Asso permet aux dirigeants d'associations employeuses de la région de prendre les bonnes décisions en situation de crise. L'équipe Prev'Asso s'engage à réaliser un diagnostic réactif de la situation économique et financière de l'association accompagnée. Ce diagnostic est coconstruit avec les dirigeants associatifs dans la plus grande confidentialité, puis il est partagé à une cellule de prévention composée d'experts juridiques, financiers, et autres conseillers. Ces experts formulent des recommandations qualifiées qui, après validation des dirigeants associatifs, donnent lieu à un accompagnement opérationnel

- soutien concret aux associations du territoire en grande difficulté
- accompagnement vers la professionnalisation des associations
- pertinence du dispositif face aux crises récentes, en cours et à venir (COVID, inflation...)
- préservation de l'emploi associatif local

3 Petites et Moyennes Associations Employeuses (PMAE)



PMAE est une initiative portée par Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec France Active, le DLA, la Chambre régionale de l'ESS, l'UDES et avec le soutien de la DREETS. Cette démarche de coopération entre les acteurs de l'accompagnement vise l'amélioration du soutien et de l'accompagnement des petites et moyennes associations dans leur fonction employeur, pour un emploi associatif de qualité au service des projets associatifs dans les territoires.

La démarche permet de repérer, analyser, valoriser, faire connaître et reconnaître les pratiques d'accompagnement des acteurs en soutien à l'emploi associatif. PMAE renforce les synergies et les complémentarités entre les réseaux afin de proposer des ressources adaptées aux besoins des associations employeuses.

- Soutien aux associations pour des emplois de qualité
- Appui aux démarches locales
- création d'outils partagés face aux enjeux de l'emploi
- Appui à la fonction employeur au service du projet associatif

En 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes :

19 130 associations employeuses, dont 49% avec moins de 3 salariés

228 950 salariés, soit 9,5% du secteur privé et 45,1 milliards de masse salariale

80 structures qui ont suivi le dernier webinaire sur les risques psycho-sociaux dans les associations

730 abonnés à la newsletter sur l'emploi associatif

→ LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX RÉPONDENT AUX PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Les problèmes d'inégalités territoriales

Alors que les récentes crises ont montré l'importance d'une vie associative développée et structurée pour répondre aux enjeux et aux spécificités des territoires, les dynamiques associatives restent inégalement structurées sur le territoire national. Cependant, le développement du tissu associatif local est primordial, notamment dans des secteurs peu investis par les services publics ou parfois détournés par le secteur privé lucratif (comme les services à domicile ou les activités culturelles et de loisirs en zone rurale).

→ Pour y répondre

Les Mouvements associatifs régionaux agissent concrètement pour la structuration et la reconnaissance de la vie associative : ils ont un rôle de représentation, de conseil et d'expertise dans les instances de la vie associative et sont au plus près des associations, via des missions d'accompagnement et d'animation des réseaux. Des Mouvements associatifs forts sont nécessaires pour valoriser et renforcer le tissu associatif local.

Le besoin d'accompagnement des associations

À l'heure où les besoins sociaux, environnementaux et démocratiques se multiplient, il est nécessaire d'accompagner les associations dans leurs transitions et dans l'évolution de leurs modèles socioéconomiques. Selon l'enquête de Recherche et Solidarités, sur l'accompagnement des associations, en 2019, 54% des responsables associatifs expriment des besoins en matière de diversification, de recherche de financements ou de révision de leur modèle économique.

L'émergence de nouveaux enjeux : faire face aux crises

Ces dernières années ont vu émerger de nouvelles problématiques. Crise covid, réchauffement climatique, explosion du coût de la vie sont autant de situations où les associations agissent pour apporter des réponses concrètes (maintien des activités d'aide alimentaire au cœur du confinement, mobilisation pour le climat, etc). Pourtant, elles subissent de plein fouet les effets de ces crises (érosion du bénévolat des seniors depuis le covid, mise en danger des moyens d'agir du fait des hausses de charges, etc.).

→ Pour y répondre

Les Mouvements associatifs régionaux sont des acteurs centraux pour répondre aux nouveaux enjeux auxquels font face les associations en période de crise. Grâce au maillage territorial organisé par leurs membres, ils ont un regard extrêmement précis sur les besoins des associations. Leur rôle est donc double : ils aiguillent et accompagnent les associations, et font, dans un même temps, remonter les besoins du secteur aux pouvoirs publics. En tant que têtes de réseaux, les Mouvements associatifs régionaux font donc le lien entre les pouvoirs publics et les associations (par l'organisation de webinaires, le relais d'enquêtes, la sensibilisation aux différentes aides accessibles pour les associations ...).

→ Pour y répondre

Pour redonner un pouvoir d'action aux associations, il est nécessaire qu'elles aient accès à un accompagnement de qualité pour les conseiller et les épauler sur les questions qui les traversent dans leur création et leur développement (administration, statuts, emploi, gouvernance, recherche de bénévoles...). Pour cela, les Mouvements associatifs régionaux ont su développer avec leurs membres des dispositifs d'accompagnement innovants et adaptés aux contextes territoriaux pour répondre aux besoins spécifiques des associations (accompagnement au primo-emploi, accompagnement à la sortie de crise, mise en réseau des acteurs de l'accompagnement...).



LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX ONT BESOIN DE SOUTIEN



LA SOLUTION

Renforcer Les Mouvements associatifs régionaux dans leur fonctionnement et dans leurs missions permet de :

- Renforcer les associations dans leurs actions
- Appuyer les têtes de réseaux dans leur rôle d'accompagnateur
- Redynamiser les territoires
- Renforcer la capacité d'agir des citoyens et citoyennes

Ils œuvrent au quotidien à la structuration et la reconnaissance de la vie associative locale. Pourtant, ils se retrouvent en difficulté sur plusieurs points :

→ **Insécurité financière et disparités entre les Mouvements associatifs régionaux :**

En deux ans la moitié des Mouvements associatifs régionaux ont connu une baisse significative de leurs financements fléchés sur le fonctionnement. De plus, près de 80% des Mouvements associatifs régionaux n'ont pas de Convention pluriannuelle avec les services déconcentrés de l'Etat. Ces éléments témoignent d'une insécurité financière et de disparités croissantes qui ne permettent pas aux Mouvements associatifs régionaux de développer sereinement leurs actions.

→ **Dépendance à l'égard des financements régionaux :**

70% des Mouvements associatifs régionaux ont pour principal financeur leur région. La capacité d'intervention des Mouvements associatifs régionaux est actuellement tributaire de l'existence, ou non, d'une politique régionale en matière de vie associative ce qui tend à accentuer les inégalités territoriales.

→ **Multiplication des recours aux appels à projet :**

Les financements de fonctionnement des Mouvements associatifs régionaux, sont réduits voire supprimés au profit de financements dit « de projet ». Le recours à des financements comme le FDVA2 pour les Mouvements associatifs régionaux les met dans une posture délicate vis-à-vis des associations qu'ils sont censés représenter. A ce titre, beaucoup d'entre eux refusent d'avoir recours à ce financement. Il est nécessaire de développer des financements qui soient adaptés aux têtes de réseaux pour les conforter dans leur rôle fédératif.

